

*Questions orales*

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Ne les lâchez pas!

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

## LES RAISONS DE LA HAUSSE DU PRIX DU GAZ NATUREL

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Bien sûr que je ne les lâcherai pas. M<sup>me</sup> le Président m'a donné la parole.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Donnez-leur ça, George!

**M. Hees:** J'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'authentique M. Ironclad. Il n'y a jamais eu de raison économique pour justifier que le prix du gaz naturel augmente au même rythme que celui du pétrole à la suite des hausses des prix pétroliers décrétés par les pays de l'OPEP et qui n'ont cessé de gonfler les prix canadiens. Il n'y a jamais eu de justification économique à la hausse du prix du gaz naturel.

Le gouvernement songe-t-il à augmenter le prix du gaz naturel à un rythme qui n'excède pas celui de la hausse des coûts de production, de sorte que nos réserves très considérables et toujours plus grandes de gaz naturel soient plus intéressantes pour le chauffage des maisons, des usines, des commerces, des immeubles à bureaux et des immeubles à appartements, de même que pour la production industrielle? De cette façon, le Canada pourra accéder à l'autonomie énergétique le plus rapidement possible et ce pétrole servira uniquement au transport et aux plastiques.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je remercie le député de sa précieuse contribution. J'ajouterai seulement que la dernière hausse du prix du gaz naturel a visé les exportations vers les États-Unis. Le prix intérieur est de beaucoup inférieur au prix international du pétrole équivalent.

La hausse du prix du gaz naturel acheminé vers les États-Unis et son rattachement au prix du pétrole ont été décrétés par le gouvernement conservateur en janvier. J'espère que mon collègue ne reproche pas cette initiative au gouvernement dont il faisait partie. En ce qui concerne le bien-être du pays, je suis heureux de constater que nous avons l'appui entier du député...

**M. Clark:** Herb ne sait pas non plus faire la différence entre le Canada et un pays étranger.

**M. Lalonde:** ... et, j'espère, de tous les députés du Parti conservateur, pour faire en sorte que le prix du gaz comme celui du pétrole ne s'aligne pas sur le prix international.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** Madame le Président, je parlais, non pas du gaz naturel exporté aux États-Unis, mais de celui qui est con-

sommé au Canada. Le ministre le sait fort bien, chaque fois que le prix du pétrole augmente au Canada par suite d'une hausse de l'OPEP, le prix du gaz naturel est majoré dans la même proportion. Voilà de quoi je parlais.

Voici ce que je demande: pour encourager l'utilisation du gaz naturel aux fins déjà mentionnées, ne serait-il pas possible à l'avenir de n'augmenter le prix du gaz naturel qu'en fonction du coût de production, afin que ce combustible précieux puisse servir au chauffage tandis que le pétrole est réservé aux transports et aux plastiques?

**M. Lalonde:** Madame le Président, encore une fois, la suggestion du député est très intéressante. Il se souviendra que les gouvernements libéraux ont toujours refusé de hausser le coût des combustibles chaque fois que l'OPEP annonçait une augmentation. Par contre, le budget conservateur tendait à lier la hausse du prix du pétrole aux prix internationaux.

**M. Clark:** C'est faux. C'est une fausseté délibérée.

**M. Nielsen:** Fausseté délibérée.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Votre nez s'allonge.

**Une voix:** Allez-y, Pinocchio.

**M. Lalonde:** Le budget conservateur proposait de lier la hausse des prix du pétrole canadien à celle des prix internationaux. Nous nous y sommes opposés. Le Parlement a rejeté cette proposition, et le pays aussi.

Quant à la question du prix du gaz, je répète que la suggestion de mon honorable ami, comme toutes ses autres suggestions, sera étudiée avec grand soin.

\* \* \*

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

## LE TRAITÉ CANADO-AMÉRICAIN SUR LES PÊCHES DE LA CÔTE EST—LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE DE L'ATLANTIQUE

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley-Hants):** Ma question s'adresse au premier ministre. Elle vise à relier des questions relatives aux provinces atlantiques au problème du gazoduc du Nord. Ma question est la suivante: En quoi les garanties dont dispose le premier ministre au sujet du gazoduc sont-elles plus sûres que celles dont dispose le gouvernement au sujet du traité de pêche du Banc Georges?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il me semble que la situation est en quelque sorte inverse. Dans le cas du Banc Georges, nous avons la garantie du gouvernement américain, mais non celle du Congrès, que nous n'avons toujours pas d'ailleurs. Par contre, dans le cas du premier tronçon canadien, nous avons la garantie du Congrès et nous espérons obtenir celle du Président, de sorte que nous aurons les deux.